

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor
Arrondissement de
Saint-Brieuc

Commune de JUGON-LES-LACS **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 juillet 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le quatre juillet, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Thierry LÉBOUCHER, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS : Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à Mme Natacha CARRO
M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Marie-Sergine BEZARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

Absent : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Robert LEBLANC

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 17 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

- 2025-65- FINANCES : Participation convention tripartite de RICH'ESS pour la Station Sports Nature

L'association de la Station Sport Nature a récemment réalisé un accompagnement DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) dans le cadre du dispositif de France Active Bretagne. L'accompagnement réalisé par un professionnel visait à coconstruire le projet associatif et stratégique de la station. Malgré la qualité du travail réalisé par l'accompagnement et l'association, il apparaît d'autres besoins urgents sur lesquels il est nécessaire d'agir afin de pouvoir réaliser les pistes de développement préconisées lors de l'accompagnement :

1. Réalisation d'une feuille de route collective avec un plan de développement opérationnel sur la base du travail de DLA
2. Structuration de l'organisation fonctionnelle et de la gouvernance afin d'y arriver

L'association s'engage à mettre en œuvre sur le territoire de Lamballe Terre et Mer :

- Le déploiement d'une nouvelle offre de service permettant la consolidation de son modèle économique et répondant à des besoins identifiés permettant de toucher le plus grand nombre
- Structurer une organisation permettant de porter les nouveaux enjeux territoriaux sports, sport santé, nature et tourisme
- Faire appel à Rich'ESS, le pôle ESS du Pays de Saint Brieuc afin de réaliser un accompagnement sur mesure
- Prendre à sa charge 1/3 du coût de l'accompagnement, soit 5 000 €

La commune de Jugon-les-Lacs et la communauté d'agglomération de Lamballe Terre & Mer souhaitent soutenir collectivement le développement de l'équipement et lui permettre de créer les conditions de son inscription dans le territoire par le développement d'un modèle économique viable et durable répondant aux besoins du territoire de Lamballe Terre et Mer.

La commune et la communauté d'agglomération s'engagent à soutenir l'association par le cofinancement d'un accompagnement sur mesure par des professionnels :

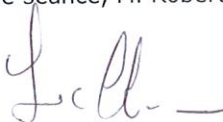
- Mairie de Jugon-Les-Lacs 5 000 €
- Lamballe Terre et Mer 5 000 €
- Favoriser la valorisation de la nouvelle offre de services auprès du grand public

Les 3 parties s'engagent à : mettre en place un dialogue partenarial permettant la co-construction d'indicateurs d'objectif, de suivi, d'évaluation et d'impact.

Considérant l'intérêt de l'accompagnement proposé par Rich'ESS, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte de participer financièrement à hauteur de 5 000 €, autorise M. le Maire à signer cette convention tripartite.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

Le secrétaire de séance, M. Robert LEBLANC



Mairie de Jugon-les-Lacs
2, Place du Martray – 22270 JUGON-LES-LACS
02.96.31.61.62 – mairie@jugonleslacs.bzh

